

# Résumé de la loi des phénomènes spirites, ou Première initiation, à l'usage des personnes étrangères à la connaissance [...]

Allan Kardec / 1804-1869 / 0070. Résumé de la loi des phénomènes spirites, ou Première initiation, à l'usage des personnes étrangères à la connaissance du spiritisme, par Allan Kardec. 1864.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

2924

RÉSUMÉ DE LA LOI

DES

# PHÉNOMÈNES SPIRITES

OU

PREMIÈRE INITIATION A L'USAGE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

A LA

CONNAISSANCE DU SPIRITISME

Par **ALLAN KARDEC**



**Prix : 5 Centimes**

(FRANCO, PAR LA POSTE, POUR LA FRANCE ET L'ALGÉRIE : 10 CENTIMES)

R

PARIS

AU BUREAU DE LA *REVUE SPIRITE*

59, rue et passage Sainte-Anne.

—  
1864

8780

RÉSUMÉ DE LA LOI

PHÉNONOMÈNES SPIRITUELS

PREMIÈRE PARTIE. — LES PHÉNOMÈNES ÉLÉMENTAIRES

CONNAISSANCE DE LA SPIRITUALITÉ

Par M. G. G. G.



Paris : 5 Centimes

FRANCIS ET C<sup>o</sup> ÉDITEURS POUR LA FRANCE ET L'ALGÈRE : 10, rue de la Harpe

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE SPIRITUELLE

50, rue et passage Sainte-Anne.

1864

## RÉSUMÉ

# DE LA LOI DES PHÉNOMÈNES SPIRITES

---

Cette instruction est surtout faite en vue des personnes qui ne possèdent aucune notion du Spiritisme, et auxquelles on veut en donner une idée succincte en peu de mots. Dans les groupes ou réunions spirites, si se trouvent des assistants novices, elle peut utilement servir de préambule aux séances, selon les besoins.

---

Les personnes étrangères au Spiritisme n'en comprenant ni le but ni les moyens, s'en font presque toujours une idée complètement fautive. Ce qui leur manque surtout, c'est la connaissance du principe, la clef première des phénomènes; faute de cela, ce qu'elles voient et ce qu'elles entendent est sans profit, et même sans intérêt, pour elles. Il est un fait acquis à l'expérience, c'est que la vue seule ou le récit des phénomènes ne suffit point pour convaincre. Celui même qui est témoin de faits capables de le confondre est plus étonné que convaincu; plus l'effet lui semble extraordinaire, plus il le suspecte. Une étude préalable sérieuse est le seul moyen d'amener la conviction; souvent même elle suffit pour changer entièrement le cours des idées. Dans tous les cas, elle est indispensable pour l'intelligence des phénomènes les plus simples.

A défaut d'une instruction complète, qui ne peut être donnée en quelques mots, un résumé succinct de la loi qui régit les manifestations suffira pour faire envisager la chose sous son véritable jour par les personnes qui n'y sont point encore initiées. C'est ce premier jalon que nous donnons dans la petite instruction ci-après. Toutefois, une observation préalable est nécessaire.

La propension des incrédules est généralement de suspecter la bonne foi des médiums, et de supposer l'emploi de moyens frauduleux. Outre qu'à l'égard de certaines personnes cette supposition est injurieuse, il faut avant tout se demander quel intérêt elles pourraient avoir à tromper et à jouer ou faire jouer la comédie. La meilleure garantie de sincérité est dans le désintéressement absolu, car là où il n'y a rien à gagner, le charlatanisme n'a pas de raison d'être.

Quant à la réalité des phénomènes, chacun peut la constater, si l'on

se place dans les conditions favorables, et si l'on apporte à l'observation des faits la patience, la persévérance et l'impartialité nécessaires.

1. Le Spiritisme est à la fois une science d'observation et une doctrine philosophique. Comme science pratique, il consiste dans les relations que l'on peut établir avec les Esprits; comme philosophie, il comprend toutes les conséquences morales qui découlent de ces relations.

2. Les Esprits ne sont point, comme on se le figure souvent, des êtres à part dans la création; ce sont les âmes de ceux qui ont vécu sur la terre ou dans d'autres mondes. Les âmes ou Esprits sont donc une seule et même chose; d'où il suit que quiconque croit à l'existence de l'âme, croit, par cela même, à celle des Esprits.

3. On se fait généralement une idée très fautive de l'état des Esprits; ce ne sont point, comme quelques-uns le croient, des êtres vagues et indéfinis, ni des flammes comme les feux follets, ni des fantômes comme dans les contes de revenants. Ce sont des êtres semblables à nous, ayant un corps comme le nôtre, mais fluide et invisible dans l'état normal.

4. Lorsque l'âme est unie au corps pendant la vie, elle a une double enveloppe: l'une lourde, grossière et destructible qui est le corps; l'autre fluide, légère et indestructible appelée *périsprit*. Le périsprit est le lien qui unit l'âme et le corps; c'est par son intermédiaire que l'âme fait agir le corps, et qu'elle perçoit les sensations éprouvées par le corps.

5. La mort n'est que la destruction de la grossière enveloppe; l'âme abandonne cette enveloppe, comme on quitte un vêtement usé, ou comme le papillon quitte sa chrysalide; mais elle conserve son corps fluide ou périsprit.

L'union de l'âme, du périsprit et du corps matériel constitue l'homme; l'âme et le périsprit séparés du corps constituent l'être appelé *Esprit*.

6. La mort du corps débarrasse l'Esprit de l'enveloppe qui l'attachait à la terre et le faisait souffrir; une fois délivré de ce fardeau, il n'a plus que son corps éthéré qui lui permet de parcourir l'espace et de franchir les distances avec la rapidité de la pensée.

7. Le fluide qui compose le périsprit pénètre tous les corps et les traverse comme la lumière traverse les corps transparents; aucune matière ne lui fait obstacle. C'est pour cela que les Esprits pénètrent partout, dans les endroits le plus hermétiquement clos; c'est une idée ridicule de croire qu'ils s'introduisent par une petite ouverture, comme le trou d'une serrure ou le tuyau de la cheminée.

8. Les Esprits peuplent l'espace; ils constituent le monde invisible

qui nous entoure, au milieu duquel nous vivons, et avec lequel nous sommes sans cesse en contact.

9. Les Esprits ont toutes les perceptions qu'ils avaient sur la terre, mais à un plus haut degré, parce que leurs facultés ne sont pas amorties par la matière; ils ont des sensations qui nous sont inconnues; ils voient et entendent des choses que nos sens limités ne nous permettent ni de voir ni d'entendre. Pour eux il n'y a point d'obscurité, sauf ceux dont la punition est d'être temporairement dans les ténèbres. Toutes nos pensées se répercutent en eux, et ils y lisent comme dans un livre ouvert; de sorte que ce que nous pouvions cacher à quelqu'un de son vivant, nous ne le pouvons plus dès qu'il est Esprit.

10. Les Esprits conservent les affections sérieuses qu'ils avaient sur la terre; ils se plaisent à revenir vers ceux qu'ils ont aimés, surtout lorsqu'ils y sont attirés par la pensée et les sentiments affectueux qu'on leur porte, tandis qu'ils sont indifférents pour ceux qui n'ont pour eux que de l'indifférence.

11. Les Esprits peuvent se manifester de bien des manières différentes: par la vue, par l'audition, par le toucher, par des bruits, le mouvement des corps, l'écriture, le dessin, la musique, etc.

Ils se manifestent par l'intermédiaire de personnes douées d'une aptitude spéciale pour chaque genre de manifestation, et que l'on distingue sous le nom de médiums. C'est ainsi qu'on distingue les médiums voyants, parlants, auditifs, sensitifs, à effets physiques, dessinateurs, typteurs, écrivains, etc. Parmi les médiums écrivains il y a des variétés nombreuses, selon la nature des communications qu'ils sont aptes à recevoir.

12. Le périsprit, quoique invisible pour nous dans l'état normal, n'en est pas moins une matière éthérée. L'Esprit peut, dans certains cas, lui faire subir une sorte de modification moléculaire qui le rend visible et même tangible; c'est ainsi que se produisent les apparitions. Ce phénomène n'est pas plus extraordinaire que celui de la vapeur qui est invisible quand elle est très raréfiée, et qui devient visible quand elle est condensée.

Les Esprits qui se rendent visibles se présentent presque toujours sous les apparences qu'ils avaient de leur vivant, et qui peut les faire reconnaître.

13. C'est à l'aide de son périsprit que l'Esprit agissait sur son corps vivant; c'est encore avec ce même fluide qu'il se manifeste en agissant sur la matière inerte; qu'il produit les bruits, les mouvements des tables et autres objets qu'il soulève, renverse ou transporte. Ce

phénomène n'a rien de surprenant si l'on considère que, parmi nous, les plus puissants moteurs se trouvent dans les fluides les plus raréfiés et même impondérables, comme l'air, la vapeur et l'électricité.

C'est également à l'aide de son pèrisprit que l'Esprit fait écrire, parler ou dessiner les médiums; n'ayant pas de corps tangible pour agir ostensiblement quand il veut se manifester, il se sert du corps du médium dont il emprunte les organes qu'il fait agir comme si c'était son propre corps, et cela par l'effluve fluïdique qu'il déverse sur lui.

14. C'est par le même moyen que l'Esprit agit sur la table, soit pour la faire mouvoir sans signification déterminée, soit pour lui faire frapper des coups intelligents indiquant les lettres de l'alphabet, pour former des mots et des phrases, phénomène désigné sous le nom de *typtologie*. La table n'est ici qu'un instrument dont il se sert, comme il le fait du crayon pour écrire; il lui donne une vitalité momentanée par le fluide dont il la pénètre, mais il ne s'identifie point avec elle. Les personnes qui, dans leur émotion, en voyant se manifester un être qui leur est cher, embrassent la table, font un acte ridicule, car c'est absolument comme si elles embrassaient le bâton dont un ami se sert pour frapper des coups. Il en est de même de celles qui adressent la parole à la table, comme si l'Esprit était enfermé dans le bois, ou comme si le bois était devenu Esprit.

Lorsque des communications ont lieu par ce moyen, il faut se représenter l'Esprit, non dans la table, mais à côté, *tel qu'il était de son vivant*, et tel qu'on le verrait si, à ce moment, il pouvait se rendre visible. La même chose a lieu dans les communications par l'écriture; on verrait l'Esprit à côté du médium, dirigeant sa main, ou lui transmettant sa pensée par un courant fluïdique.

Lorsque la table se détache du sol et flotte dans l'espace sans point d'appui, l'Esprit ne la soulève pas à force de bras, mais l'enveloppe et la pénètre d'une sorte d'atmosphère fluïdique qui neutralise l'effet de la gravitation, comme le fait l'air pour les ballons et les cerfs-volants. Le fluide dont elle est pénétrée lui donne momentanément une légèreté spécifique plus grande. Lorsqu'elle est clouée au sol, elle est dans un cas analogue à celui de la cloche pneumatique sous laquelle on fait le vide. Ce ne sont ici que des comparaisons, pour montrer l'analogie des effets, et non la similitude absolue des causes.

On comprend, d'après cela, qu'il n'est pas plus difficile à l'Esprit d'enlever une personne que d'enlever une table, de transporter un objet d'un endroit à un autre, ou de le lancer quelque part; ces phénomènes se produisent par la même loi.

orsque la table poursuit quelqu'un, ce n'est pas l'Esprit qui court, il peut rester tranquillement à la même place, mais qui lui donne pulsion par un courant fluïdique à l'aide duquel il la fait mouvoir à gré.

orsque des coups se font entendre dans la table ou ailleurs, l'Esprit ne frappe ni avec sa main, ni avec un objet quelconque ; il dirige le point d'où part le bruit un jet de fluïde qui produit l'effet d'un courant électrique. Il modifie le bruit, comme on peut modifier les sons produits par l'air.

5. On peut voir, par ce peu de mots, que les manifestations spirites, de quelque nature qu'elles soient, n'ont rien de surnaturel ni de merveilleux. Ce sont des phénomènes qui se produisent en vertu de la loi qui régit les rapports du monde visible et du monde invisible, loi aussi naturelle que celles de l'électricité, de la gravitation, etc. Le Spiritisme est la science qui nous fait connaître cette loi, comme la Mécanique nous fait connaître la loi du mouvement, l'optique celle de la lumière. Les manifestations spirites étant dans la nature, se produisent à toutes les époques ; la loi qui les régit étant connue, elle explique une foule de problèmes regardés comme insolubles ; elle est la clef d'une multitude de phénomènes exploités et amplifiés par la superstition.

6. Le merveilleux étant complètement écarté, ces phénomènes ne sont plus rien qui répugne à la raison, car ils viennent prendre place à côté des autres phénomènes naturels. Dans les temps d'ignorance, les effets dont on ne connaissait pas la cause étaient réputés surnaturels ; les découvertes de la science ont successivement restreint le cercle du merveilleux ; la connaissance de cette nouvelle loi vient réduire à néant. Ceux donc qui accusent le Spiritisme de ressusciter le merveilleux, prouvent, par cela même, qu'ils parlent d'une chose qu'ils ne connaissent pas.

7. Une idée à peu près générale chez les personnes qui ne connaissent pas le Spiritisme, est de croire que les Esprits, par cela seul qu'ils sont dégagés de la matière, doivent tout savoir et posséder la souveraine sagesse. C'est là une erreur grave. En quittant leur enveloppe corporelle ils ne se dépouillent pas immédiatement de leurs imperfections ; ce n'est qu'à la longue qu'ils s'épurent et s'améliorent. Les Esprits étant les âmes des hommes, comme il y a des hommes de tous les degrés de savoir et d'ignorance, de bonté et de méchanceté, on trouve la même chose chez les Esprits. Il y en a qui ne sont que légers et espiègles, d'autres sont menteurs, fourbes, hypocrites, méchants,

vindicatifs ; d'autres, au contraire, possèdent les vertus les plus sublimes et le savoir à un degré inconnu sur la terre. Cette diversité dans la qualité des Esprits est un des points les plus importants à considérer, car elle explique la nature bonne ou mauvaise des communications que l'on reçoit ; c'est à les distinguer qu'il faut surtout s'attacher.

Il en résulte qu'il ne suffit pas de s'adresser à un Esprit quelconque pour avoir une réponse juste à toute question ; car l'Esprit répondra selon ce qu'il sait, et souvent ne donnera que son opinion personnelle, qui peut être juste ou fautive. S'il est sage, il avouera son ignorance sur ce qu'il ne sait pas ; s'il est léger ou menteur, il répondra sur tout sans se soucier de la vérité ; s'il est orgueilleux, il donnera son idée comme une vérité absolue. C'est pour cela que saint Jean l'évangéliste dit : « *Ne croyez point à tout Esprit, mais éprouvez si les Esprits sont de Dieu.* » L'expérience prouve la sagesse de ce conseil. Il y aurait donc imprudence et légèreté à accepter sans contrôle tout ce qui vient des Esprits.

Les Esprits ne peuvent répondre que sur ce qu'ils savent, et, de plus, sur ce qu'il leur est permis de dire, car il est des choses qu'ils ne doivent pas révéler, parce qu'il n'est pas encore donné aux hommes de tout connaître.

18. On reconnaît la qualité des Esprits à leur langage ; celui des Esprits vraiment bons et supérieurs est toujours digne, noble, logique, exempt de toute trivialité, puérité ou contradiction ; il respire la sagesse, la bienveillance et la modestie ; il est concis et sans paroles inutiles. Celui des Esprits inférieurs, ignorants ou orgueilleux manque de ces qualités ; le vide des idées y est presque toujours compensé par l'abondance des paroles.

19. Un autre point également essentiel à considérer, c'est que les Esprits sont libres ; ils se communiquent quand ils veulent, à qui il leur convient, et aussi quand ils le peuvent, car ils ont leurs occupations. Ils ne sont aux ordres et au caprice de qui que ce soit, et il n'est donné à personne de les faire venir contre leur gré, ni de leur faire dire ce qu'ils veulent taire ; de sorte que nul ne peut affirmer qu'un Esprit quelconque viendra à son appel à un moment déterminé, ou répondra à telle ou telle question. Dire le contraire, c'est prouver l'ignorance absolue des principes les plus élémentaires du Spiritisme ; le charlatanisme seul a des sources infaillibles.

20. Les Esprits sont attirés par la sympathie, la similitude des goûts et des caractères, l'intention qui fait désirer leur présence. Les Esprits supérieurs ne vont pas plus dans ces réunions futiles qu'un sa-

tant de la terre n'irait dans une assemblée de jeunes étourdis. Le simple bon sens dit qu'il n'en peut être autrement; ou, s'ils y vont parfois, c'est pour donner un conseil salutaire, combattre les vices, tâcher de ramener dans la bonne voie; s'ils ne sont pas écoutés, ils se retirent. Ce serait avoir une idée complètement fautive, de croire que des Esprits sérieux puissent se complaire à répondre à des futilités, à des questions oiseuses qui ne prouvent ni attachement, ni respect pour eux, ni désir réel de s'instruire, et encore moins qu'ils puissent venir se mettre en spectacle pour l'amusement des curieux. Ils ne l'eussent pas fait de leur vivant, ils ne peuvent le faire après leur mort.

21. De ce qui précède, il résulte que toute réunion spirite, pour être profitable, doit, comme première condition, être sérieuse et recueillie; que tout doit s'y passer respectueusement, religieusement, et avec dignité, si l'on veut obtenir le concours habituel des bons Esprits. Il ne faut pas oublier que si ces mêmes Esprits s'y fussent présentés de leur vivant, on aurait eu pour eux des égards auxquels ils ont encore plus de droit après leur mort.

En vain allègue-t-on l'utilité de certaines expériences curieuses, frivoles et amusantes pour convaincre les incrédules: c'est à un résultat tout opposé qu'on arrive. L'incrédule, déjà porté à se railler des croyances les plus sacrées, ne peut voir une chose sérieuse dans ce dont on fait une plaisanterie; il ne peut être porté à respecter ce qui ne lui est pas présenté d'une manière respectable; aussi, des réunions futiles et légères, de celles où il n'y a ni ordre, ni gravité, ni recueillement, emportent toujours une mauvaise impression. Ce qui peut surtout le convaincre, c'est la preuve de la présence d'êtres dont la mémoire lui est chère; c'est devant leurs paroles graves et solennelles, c'est devant les révélations intimes qu'on le voit s'émouvoir et pâlir. Mais, par cela même qu'il a plus de respect, de vénération, d'attachement pour la personne dont l'âme se présente à lui, il est choqué, scandalisé de la voir venir dans une assemblée irrespectueuse, au milieu des tables qui dansent et des lazzi des Esprits légers; tout incrédule qu'il est, sa conscience repousse cette alliance du sérieux et du frivole, du religieux et du profane, c'est pourquoi il taxe tout cela de jonglerie, et sort souvent moins convaincu qu'il n'était entré.

Les réunions de cette nature font toujours plus de mal que de bien, car elles éloignent de la doctrine plus de personnes qu'elles n'y en amènent, sans compter qu'elles prêtent le flanc à la critique des détracteurs qui y trouvent des motifs fondés de raillerie.

22. C'est à tort qu'on se fait un jeu des manifestations physiques; si

elles n'ont pas l'importance de l'enseignement philosophique, elles ont leur utilité, au point de vue des phénomènes, car elles sont l'alphabet de la science dont elles ont donné la clef. Quoique moins nécessaires aujourd'hui, elles aident encore à la conviction de certaines personnes. Mais elles n'excluent nullement l'ordre et la bonne tenue dans les réunions où on les expérimente; si elles étaient toujours pratiquées d'une manière convenable, elles convaincraient plus facilement et produiraient, sous tous les rapports, de bien meilleurs résultats.

23. Le but providentiel des manifestations est de convaincre les incrédules que tout ne finit pas pour l'homme avec la vie terrestre, et de donner aux croyants des idées plus justes sur l'avenir. Les Esprits viennent pour aider à son développement moral, et non pour satisfaire sa curiosité; ils ne viennent ni pour lui épargner le travail et les recherches nécessaires au développement de son intelligence, ni pour lui donner des moyens faciles de s'enrichir, ni pour lui révéler ce qui doit lui être caché. Ce serait complètement se méprendre sur leur mission, de croire qu'on peut obtenir par eux la révélation de l'avenir, la découverte des trésors cachés, les moyens de recouvrer des héritages, la solution des problèmes qui sont du ressort de la science, ou des inventions toutes faites que l'homme n'aurait qu'à exploiter. S'il en était ainsi, l'ignorant pourrait devenir savant à bon marché, et le paresseux faire fortune sans peine. Il est donc important de connaître la nature des questions qu'on peut leur adresser, si l'on ne veut être mystifié par les Esprits légers.

Les manifestations ne sont donc point destinées à servir les intérêts matériels; leur utilité est dans les conséquences morales qui en découlent; mais n'eussent-elles pour résultat que de faire connaître une nouvelle loi de nature, de démontrer matériellement l'existence de l'âme et son immortalité, ce serait déjà beaucoup, car ce serait une large voie nouvelle ouverte à la philosophie.

24. Ces explications sont sans doute très incomplètes et peuvent nécessairement provoquer de nombreuses questions; mais il ne faut pas perdre de vue que nous ne faisons point ici un cours de Spiritisme. Telles qu'elles sont, elles suffisent pour montrer la base sur laquelle il repose, le caractère des manifestations et le degré de confiance qu'elles peuvent inspirer selon les circonstances.

## Ouvrages de **M. ALLAN KARDEC** sur le Spiritisme.

Ces ouvrages se trouvent, à Paris, chez MM. DIDIER et Comp., éditeurs, 35, quai des Augustins;  
— LEDOYEN, Galerie d'Orléans (Palais-Royal); — au bureau de la *Revue spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

---

**LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION.** — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. — Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 francs, ou 10 centimes chacun; par la poste, 2 fr. 60 cent.

La traduction en toutes langues est autorisée, sous la seule condition de remettre 50 exemplaires à l'auteur.

*Edition allemande* : Vienne (Autriche).

*Edition portugaise* : Lisbonne; Rio-Janeiro; Paris.

*Edition polonaise* : Cracovie.

*Edition grecque moderne* : Corfou.

*Edition italienne* : Turin.

*Edition espagnole* : Madrid; Barcelone; Paris, Marseille.

---

**QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME?** — Guide de l'observateur novice dans les manifestations des Esprits. — 3<sup>e</sup> édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Gr. in-18. Prix : 75 c.; par la poste, 90 c.

*Edition polonaise* : Cracovie.

---

**LE LIVRE DES ESPRITS** (*Partie Philosophique et morale*). Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 12<sup>e</sup> édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50; par la poste, 4 fr.

*Edition allemande*; Vienne en Autriche. — Deux parties qui se vendent séparément; prix : 3 fr. chacune.

---

**LE LIVRE DES MÉDIUMS** (*Partie expérimentale*). — Guide des médiums et des évocateurs; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du Spiritisme; 6<sup>e</sup> édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : Paris, 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr.

---

**IMITATION DE L'ÉVANGILE** selon le Spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le Spiritisme, et leur application aux diverses positions de la vie. — 4 fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

---